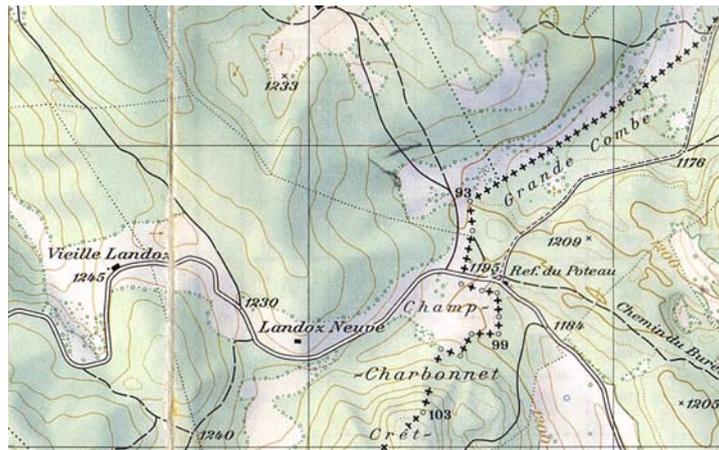


Le Champ Charbonnet

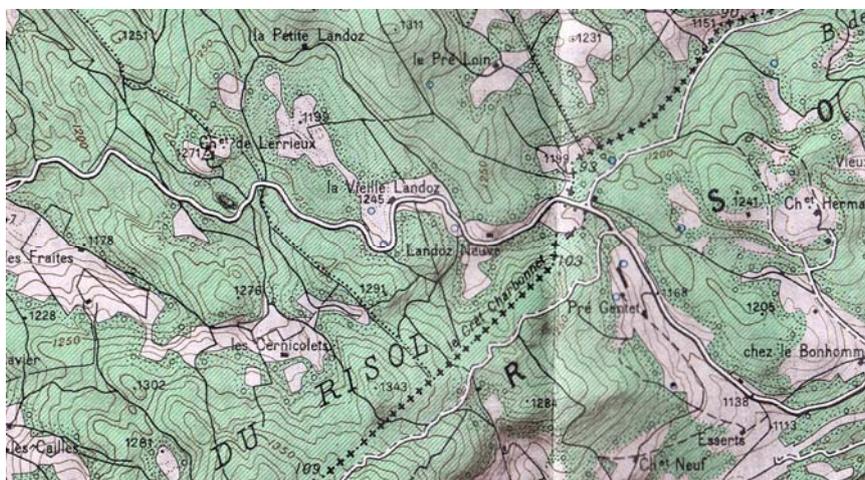
Lucien Reymond, dans son historique de 1864, p. 34, en a dit ceci :

Les Champs-Charbonnets tirent leur nom d'un Jean Cusin, surnommé Charbonnet, qui y habitait en 1648. Dans l'abornement qui eut lieu alors avec l'Espagne, cette propriété fut reconnue comme suisse, mais, ayant passé plus tard dans les mains d'un habitant de Mouthe, elle fut annexée au territoire français lors des abornements postérieurs qui ont eu lieu. De là vient cette enclave dans la forêt de Risoud.

On découvre l'emplacement de ce site sur la carte fédérale de 1958. Il y a en fait le Champ-Charbonnet et le Crêt Charbonnet :



La carte de Mouthe, 1943 ne donne un nom qu'au Crêt-Charbonnet.



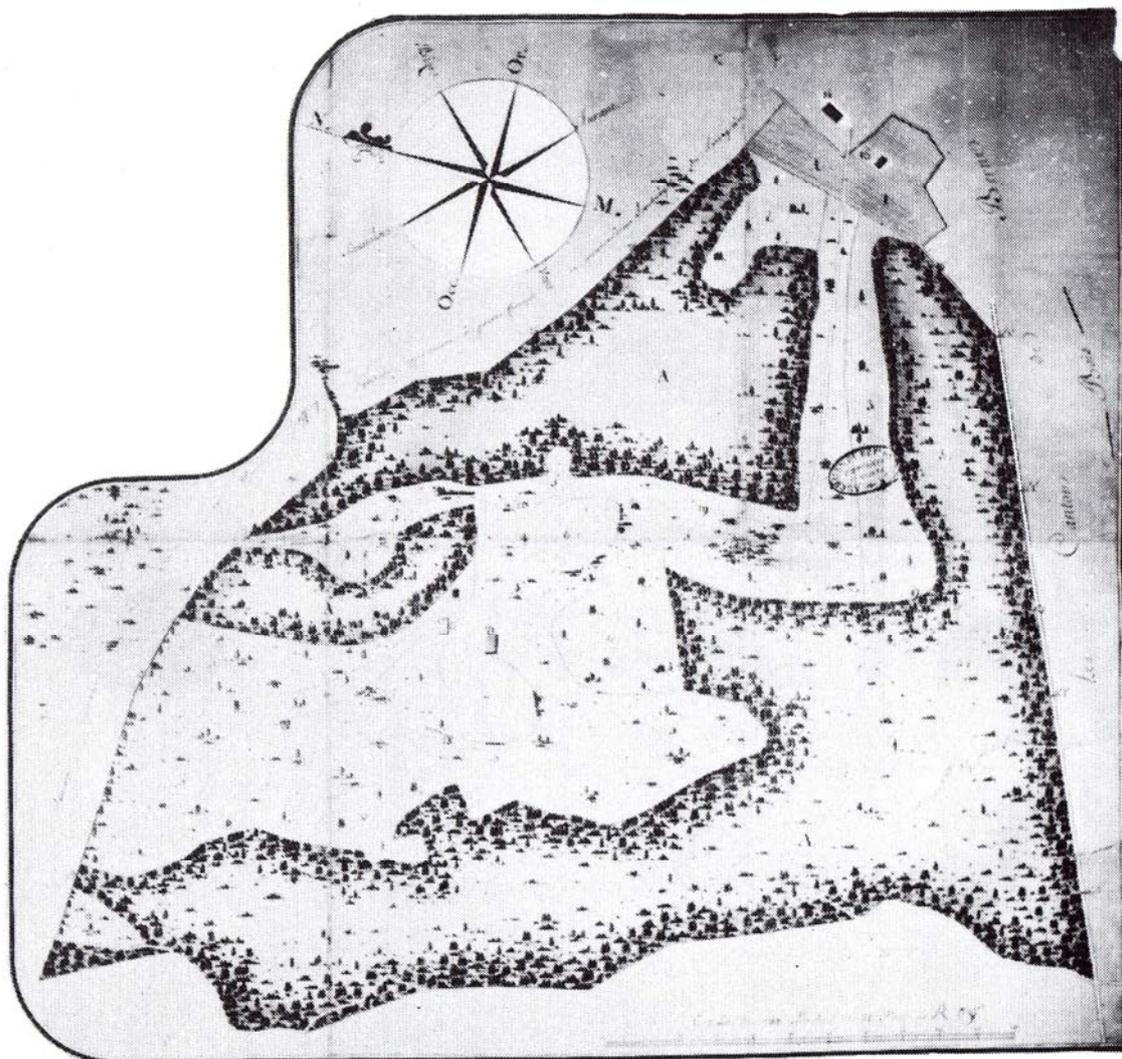
Ce site, si l'on se fie à la nomenclature retranscrite en regard du plan, pourrait figurer sous le nom Champ Chardonnet (et non Charbonnet), sur une carte ancienne de la région :

Plan du chalet Landoz (1769) avec indication du contenu du domaine :

1. Champ Chardonnet	10 arpents	5 perches
2, 3, 6, 9, 12. Nouveaux essarts	55	38
1-5, 11. Anciens essarts	103	10
6, 7. Prés	7	75
Bois en nature	263	75
13. tranchée de 24 pieds de largeur entre la terre de Mouthe et le canton de Berne.		
14. Chalet de sieurs Thomasset, canton de Berne.		
15. Chalet de Sr. Jouffroy dit au Champs Chardonnet.		
18-20. Chemin.		
21. Chalet de Landoz.		

Le domaine appartient à Pierre-Simon Jouffroy, de Sarrageois.

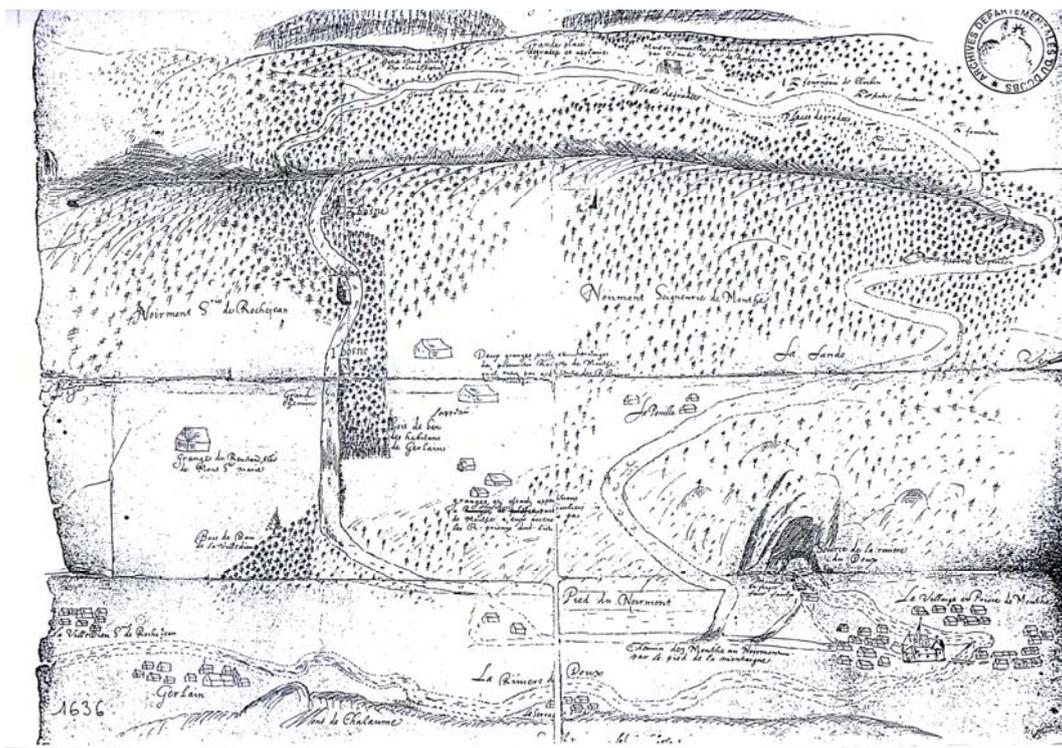
(Archives dép. Doubs 1 Fi 656) (cl. J.C. ROUGEOT)



Le Champ Charbonnet est cité dans Gingins, Annales de l'Abbaye du Lac-de-Joux, Lausanne, 1842, pp. 467 à 474 : CI. Extrait des délimitations de la souveraineté de Berne d'avec la Bourgogne, des années 1648, 1715 et 1716. Cette citation concerne l'année 1648. C'est la plus ancienne qui fasse référence à ce toponyme :

... à l'endroit des territoires de Mouthe, Joigne et Rochejean, pour tant plus facilement reconnaître et vérifier l'identité des lieux et en suivre l'ordre, il a été plus convenable de discontinuer la poursuite des dites limites et de reprendre la ligne d'iceux en retournant de bise à vent, et., dès la borne plus voisine qui sépare les souverainetés de Bourgogne et Neufchatel, dite borne rondelet, etc. (On supprime ici les bornes de 54 stations) jusques à l'extrémité de l'héritage de Claude Cusin dit charbonnet, sur la sommité du plus haut des deux petits crêts qui est derrière la grange et héritage du dit charbonnet, devers vent, sur laquelle sommité sera mise une borne, sur le milieu d'icelui ou environ, laquelle borne aura son aspect contre le haut du grand crêt du mont Risod, où il a été ci-devant déterminé que doit être plantée une borne au sommet d'icelui, dès lequel le dit mont rend l'eau devers le lac de l'Abbaie et les villages du Lieu et du Chenit...

On ne saura rien d'autre de ce Claude Cusin dit Charbonnet, écrit par deux fois avec minuscule ci-dessus. Une carte de 1660 fait voir l'état de délabrement avancé des forêts de la région. Faut-il donc relier le surnom de Charbonnet à l'exploitation intensive du bois de cette région en vue de la fabrication du charbon de bois ?





Le Champ Charbonnet, sur France, est à deux pas du Poteau. C'est dans les environs du couvert que se trouvait la ferme de Claude Cusin.

